

	Messieurs	
Nielsen	Ritchie	Taylor
Nowlan	(York-Est)	(Cowichan—Malahat—
Nylander	Robinson	The Islands)
Oberle	(Burnaby)	Taylor
Ogle	Robinson	(Bow River)
Olivier	(Etobicoke-Lakeshore)	Tessier
Ostiguy	Roche	Thacker
Ouellet	Rodriguez	Thomson
Paproski	Rompkey	Tousignant
Parent	Rose	Towers
Patterson	Rossi	Trudeau
Pelletier	Sargeant	Turner
Penner	Sauvé (M ^{me})	Vankoughnet
Pepin	Savard	Veillette
Phillips	Schellenberger	Waddell
Pinard	Scott	Wakim
Portelance	(Hamilton-Wentworth)	Whelan
Prud'homme	Scott	Whittaker
Rae	(Victoria-Haliburton)	Wightman
Reid	Siddon	Wilson
(St. Catharines)	Speyer	Wise
Reimer	Stevens	Wooliams
Richardson	Stewart	Yanakis
(Humboldt-Lake Centre)	Stollery	Yurko—247.
Richardson	Stratas (M ^{me})	
(Beaches)	Symes	
Ritchie	Tardif	
(Dauphin)		

● (1720)

[Français]

M. l'Orateur: Je déclare l'amendement défait.

[Traduction]

Le vote porte sur la motion. La Chambre a entendu les termes de la motion. Plaît-il à la Chambre d'adopter cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Sur division.

(La motion est adoptée.)

* * *

[Français]

LA CHAMBRE DES COMMUNES

NOMINATION DU PRÉSIDENT DES COMITÉS PLÉNIERS

Le très hon. Joe Clark (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je propose, appuyé par le très honorable chef de l'opposition (M. Trudeau):

Que M. Gérald Laniel, député de la circonscription électorale de Beauharnois-Salaberry, soit nommé président des comités pléniers de la Chambre.

(La motion est adoptée.)

[Traduction]

NOMINATION DU VICE-PRÉSIDENT DES COMITÉS PLÉNIERS

Le très hon. Joe Clark (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je propose, appuyé par le président du Conseil privé (M. Baker):

Que M. Fred McCain, député de la circonscription électorale de Carleton-Charlotte, soit nommé vice-président des comités pléniers.

(La motion est adoptée.)

L'Adresse—M. Fretz

NOMINATION DU VICE-PRÉSIDENT ADJOINT DES COMITÉS PLÉNIERS

Le très hon. Joe Clark (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je propose, appuyé par le président du Conseil privé (M. Baker):

Que M. William C. Scott, député de la circonscription électorale de Victoria-Haliburton, soit nommé vice-président adjoint des comités pléniers.

(La motion est adoptée.)

* * *

LES SUBSIDES

L'hon. Sinclair Stevens (président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, en conformité de l'article 58 du Règlement, je propose:

Qu'à la prochaine séance, la Chambre étudie les subsides.

(La motion est adoptée.)

* * *

LE DISCOURS DU TRÔNE

ADRESSE EN RÉPONSE PROPOSÉE PAR M. GIRVE FRETZ ET APPUYÉE PAR M. WILBUR MACDONALD (CARDIGAN)

La Chambre passe à l'étude du discours fait par Son Excellence le Gouverneur général à l'ouverture de la session.

M. Girve Fretz (Érié): Monsieur l'Orateur, avant de commencer, j'aimerais prendre le temps de remercier le premier ministre (M. Clark) et son cabinet de la confiance qu'ils me témoignent. C'est un grand honneur non seulement pour moi, mais pour les électeurs de ma circonscription. Le privilège qui m'est accordé de proposer l'Adresse en réponse au discours du trône en guise de premier discours est un souvenir qui restera à jamais gravé dans ma mémoire.

J'aimerais également vous féliciter, monsieur l'Orateur, de votre réélection à ce poste que vous avez occupé avec tant de compétence jusqu'ici et que vous continuerez à remplir, j'en suis sûr, avec brio. Je vous souhaite beaucoup de succès, mais je n'aimerais pas être à votre place.

Avant de poursuivre, il serait bon de s'arrêter un instant pour rendre hommage à une personne qui n'est pas parmi nous, le regretté John George Diefenbaker. Comme il le disait lui-même, M. Diefenbaker a toujours été très attaché à la Chambre des communes. Il a consacré sa vie et ses efforts au service des Canadiens dans la grande institution qu'est le Parlement, et sa perte nous attriste et nous coûte beaucoup. Ceux d'entre nous qui sont nouveaux ici regretteront particulièrement sa sagesse et les conseils qu'il prodiguait si généreusement. M. Diefenbaker a consacré les dernières heures de sa vie à se préparer à cette session parlementaire, une session qui lui tenait particulièrement à coeur, car notre parti avait reçu du peuple canadien mandat de gouverner. Nous remplirons ce mandat et nous gouvernerons comme l'aurait souhaité M. Diefenbaker, en ne perdant pas de vue les droits des citoyens. Le gouvernement s'efforcera à nouveau de reconnaître et de réaffirmer que les droits individuels constituent la pierre angulaire de notre démocratie.